

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

SOUS-AMENDEMENT

N ° AC1450

présenté par
M. Maillot et Mme Bourouaha
à l'amendement n° AC|1138 du Gouvernement

ARTICLE 3

Au début de l'alinéa 4, supprimer les mots :

« Un député et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'opposition au projet de holding